

Séance du Conseil d'établissement

Mardi 30 mai 2023 à 20 h 00
à la salle du Conseil communal
du Collège Léman à Apples

Membres présents

Autorités communales :	Delphine Lebouleur (Montricher), François Menzel (Vaux-sur-Morges), Anthony Tschantz (Bière), Joëlle Wacht (Mollens, présidente du CET)
Parents d'élèves :	Sandrine Buchet, Nele Dael Gille, Caroline Dubugnon, Isabelle Schreyer
Milieux professionnels :	Serge Adam, Myriam Chiovini, Séverine Dumuid, Murielle Pretlot Desoleil
Sociétés locales :	Christine Perret (directrice parascolaire), Fabienne Sibille (Paroisse du Pied du Jura), Régis Sprutta (Transports MBC)
Excusée :	Sarah Marthe (APE, association des parents d'élèves)

Ordre du jour :

1. Accueil et appel
2. Adoption du procès-verbal du 21 mars 2023
3. Budget 2024
4. Communication du bureau
5. Communication de l'ASIABE
6. Communication de la directrice de l'Établissement scolaire
7. Divers et propositions individuelles

Joëlle Wacht ouvre la séance à 20 h 00. Elle souhaite la bienvenue à M. François Menzel, nouveau représentant du quart des autorités communales.

1. Accueil et appel

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint.

2. Adoption du PV de la séance du 21 mars 2023

Anouck Tschudi souhaite apporter un rectificatif : « *Anouck Tschudi précise en outre que la mise à l'enquête faite par la municipalité de Hautemorges il y a quelques mois, pour un projet préscolaire sur le site de Chaniaz était un pré-projet sans détail pour montrer au canton l'intérêt de cette parcelle pour une éventuelle*

future construction. Ce travail a été fait pour maximiser les chances d'acceptation du projet par le canton dans le cas de sa réalisation, mais, à ce jour, il n'y a aucune certitude sur l'avenir de cette parcelle.

(...)

Anouck Tschudi mentionne que **le Codir** vient de choisir un chef de projet (BAMO = Bureau d'assistance au maître de l'ouvrage) qui est chargé de réaliser toutes les études (sol, terrain constructible, quelle hauteur, taille, dimensions, faut-il prévoir tout le projet ou en plusieurs étapes, liste des besoins, ...), puis l'élaboration un cahier des charges qui sera transmis à des architectes qui pourront ainsi préparer des avant-projets. »

Aucune autre remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 21 mars 2023 est approuvé à la grande majorité et deux absentions avec cette modification.

3. Budget 2024

La présidente fait la lecture du projet du Budget 2024.

Le projet de budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Communication du bureau

Le comité des délégués de classe n'a pas de requête particulière à solliciter au Conseil d'établissement.

Delphine Lebouleur propose de leur partager l'information de la mise à disposition du budget (CHF 500.-).

Après discussion, il est proposé d'annoncer ce budget via le Journ'AB en proposant un concours d'idées et/ou appel à projets.

Séverine Dumuid mentionne l'exemple du Collège de Pampigny avec notamment la peinture d'un banc de l'amitié ainsi qu'un support à trottinettes sollicités par les élèves qui a pu être réalisé.

5. Communication de l'ASIABE

François Menzel confirme la mise en place d'un nouveau porta cabine pour l'ouverture de trois nouvelles classes prévues à la rentrée 2023. De plus, un BAMO (bureau d'assistance au maître de l'ouvrage) a été engagé pour déterminer le programme de construction du nouveau collège à Apples dont la forme a d'ores et déjà été déterminée. Des réunions régulières ont lieu avec le CODIR de l'ASIABE et le BAMO. Un agrandissement du Collège sera possible tout en séparant les primaires et les secondaires.

Delphine Lebouleur rappelle que la Commission « Collège » du CET est toujours à disposition de l'ASIABE. François Menzel indique qu'il est prématuré de solliciter cette commission mais le sera dans un second temps.

6. Communication de la directrice de l'Établissement scolaire

La directrice mentionne les projets durabilité dans les établissements scolaires qui a été instauré par le Canton. Dès lors, une semaine de durabilité est prévue du lundi 26 au jeudi 29 juin 2023 pour les élèves secondaires. De plus, dès l'année scolaire 2023-2024, une nouvelle collaboration va démarrer avec l'association *Zero Waste*.

Serge Adam présente les différentes animations prévues pour les élèves secondaires durant la dernière semaine d'école avec notamment :

- Diffusion du film *Un monde sous vide* (en présence du protagoniste)
- Une activité sur le cycle de l'eau avec observation du captage, en passant par le réservoir pour finir à la station d'épuration
- Sortie au Parc Jura Vaudois et sensibilisation à la faune.
- À Vallorbe visite de la centrale de La Dernier ainsi que les grottes.
- À Aubonne, visite d'une usine hydraulique.
- Visite d'une ferme de la région.
- Animation sur la décarbonisation et que peut-on faire ?
- Marche multimédia entre Apples et Ouchy

La directrice ajoute quelques éléments sur l'association *Zero Waste* et sollicite l'Association des parents pour par exemple proposer une rencontre avec les parents de l'EPSABE ? Sur ce thème, voire d'autres thèmes. Isabelle Schreyer n'y voit pas d'inconvénients.

Nele Dael Gille s'interroge : pourquoi ne pas proposer un budget aux élèves pour mettre en place des projets et être acteur de cette sensibilisation pour mieux participer ? Serge Adam n'y voit pas d'inconvénients.

Caroline Dubugnon indique de ne pas oublier d'impliquer les parents d'une manière ou d'une autre. La directrice mentionne qu'un accompagnement est prévu avec *Zero Waste* durant une année scolaire.

La directrice signale les animations *La justice et toi* prévue en juin pour les élèves des classes 8P. Des avocats passent la matinée avec les élèves en leur expliquant le fonctionnement de la justice et un casus avec un procès fictif leur est proposé.

Enfin, la directrice indique la soirée de parents secondaires en une seule date va être renouvelée. L'organisation est complexe mais autant les enseignants que les parents sont favorables à se déplacer. Par ailleurs, si des membres du CET ou connaissances (artisans, indépendants, ...) souhaitent accueillir des futurs élèves lors de stage découverte/observation, ils peuvent lui en faire part.

7. Divers et propositions individuelles

Christine Perret souhaite partager une réflexion sur le comment favoriser le lien vis-à-vis des situations de harcèlement. La directrice rappelle les mesures en place dans l'établissement, via HAGIR et la méthode de préoccupation partagée. Il sera rappelé lors des prochaines conférences des maîtres de communiquer les situations délicates et connues au parascolaire, et inversement.

La directrice rappelle les différents processus mis en place dans l'établissement et qui ont d'ores et déjà été mentionnés aux membres du Conseil d'établissement à plusieurs reprises, notamment le processus HAGIR dont la médiatrice se présente dans toutes les classes une fois par année scolaire ainsi que l'utilisation de la boîte aux lettres située dans chaque collège destinée aux élèves, témoin ou victime d'harcèlement.

Nele Dael Gille demande s'il est prévu des activités de prévention de harcèlement ? Murielle Pretlot Desoleil indique que chaque année l'établissement met en place des animations régulièrement. De plus, l'école a différentes ressources à disposition : médiateurs, infirmière scolaire, PEMs (pôle d'éducateurs en milieu scolaire), conseil de classe, délégués de classe.

Nele Dael Gille souhaite savoir ce qu'il en est des zones grises ? Murielle Pretlot Desoleil rappelle le vivre-ensemble où il faut apprendre à être ensemble avec la collaboration de tous, parents, médiateurs, enseignants, ...

Séverine Dumuid abonde dans ce sens, il est important d'avoir une culture commune en collaboration avec les parents et l'EPSABE.

Pour rappel, actuellement 70 enseignants sont formés à la méthode de la préoccupation partagée (PIKAS).

La présidente rappelle que l'état des lieux des zones grises a été transmis à l'ASIABE. François Menzel confirme. De plus, la directrice mentionne l'étroite collaboration avec le transporteur pour obtenir des temps d'attente le plus court possible. La collaboration avec l'ASIABE sur cette thématique sensible, notamment sur la responsabilité des 10' d'attente entre la dépose/prise en charge du bus et le début de l'école. Il est en effet compliqué de trouver des surveillants pour ces courts moments répétés de la journée.

La discussion se poursuit.

Prochaine séance : mardi 10 octobre 2023 à 20 h 00

La séance est levée à 21 h 20.

Joëlle Wacht



Présidente du CET

Nathalie Leitos



Secrétaire du CET